



# Consultance

## Consultant gestion et filière Pêche artisanale durable sensible au genre et résiliente au CC

### I. Contexte

Créée en 2001, Noé est une association d'intérêt général à but non lucratif qui a pour mission de sauvegarder la biodiversité en France et à l'international, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Elle vise spécifiquement, par l'intermédiaire de son Pôle Parcs de Noé (PDN), à contribuer à la gestion durable des aires protégées en Afrique à travers un modèle de gestion, impliquant responsabilité et redevabilité, pour la sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel, la sécurité et le développement communautaire.

Le Gouvernement du Congo, représenté par le Ministère de l'Economie Forestière, et Noé ont signé en avril 2021 un Accord de partenariat pour la gestion du Parc National de Conkouati-Douli, un des parcs nationaux de la République du Congo. Situé dans le sud-ouest du pays, à la frontière avec le Gabon, le Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) revêt une importance majeure en raison de sa diversité unique d'écosystèmes, d'habitats, de faune et de flore, mêlant à la fois la richesse des forêts équatoriales et celle des eaux du Golfe de Guinée.

L'atteinte des objectifs de conservation à long terme repose sur une gestion du territoire inclusive, résiliente face aux changements climatiques, et participative avec les différents usagers (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, etc.) et les structures de gouvernance, et le développement d'activités et de projets au bénéfice des communautés locales.

Afin de répondre à ces enjeux, le projet ELLESadAPt financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) est mis en exécution par un consortium formé de Développement International Desjardins (DID) et Baastel en collaboration avec l'association Noé. Ce projet vise essentiellement le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du complexe d'Aires Protégées du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) au Congo, tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La pêche artisanale dans la lagune, les lacs, les rivières et dans l'océan Atlantique est considérée comme une des activités principales des communautés du PNCD, d'où la nécessité de développer une activité durable autour de la pêche qui soit en mesure de s'adapter aux effets des changements climatiques (augmentation des températures, renforcement de la variabilité des précipitations, renforcement des événements extrêmes).

Dans le cadre de la résilience socio-économique et climatique des communautés, et en particulier des femmes, la filière pêche et les produits de transformation de cette filière constitue tant un outil qu'une opportunité, à saisir, permettant à la fois d'améliorer la durabilité et la résilience de la ressource, tout comme les revenus et l'équité de la filière. En effet, les pêcheries constituent une source de protéines et de revenus historiquement stables, permettant à 18 des 31 villages du parc de disposer d'une ressource naturelle dont la résilience, notamment au changement climatique, doit être accompagnée à travers des pratiques de pêche durables. Cependant, les récentes études préliminaires ont montré non seulement



que ces ressources sont en déplétion du fait de l'adoption de pratiques moins durables et de la multiplication des pêcheurs, ainsi que du fait d'une chaîne de valeur inéquitable, y compris pour les femmes, où la conservation et la transformation sont limitées et insuffisantes, provoquant de nombreuses pertes.

Ainsi, afin de promouvoir la gestion durable de la pêche artisanale et la structuration équitable de la chaîne de valeur, notamment afin de contribuer à la résilience de la ressource à moyen et long terme au changement climatique, Baastel cherche à recruter un Consultant pêche artisanale devant appuyer le département développement communautaire à développer le programme de gestion de pêcheries au profit des communautés de pêcheurs du PNCD et pour la résilience de la ressource à moyen et long terme.

Pièce jointe : rapport sur la pêche au PNCD

## II. Informations générales du poste

**Entreprise contractante** : Baastel en étroite coordination avec Noé

**Point focal en charge de la supervision de la consultance** : Responsable Développement Communautaire, Directeur de l'unité de gestion du PNCD, Directeur technique projet ELLESadApt Baastel

**Durée du contrat** : Négociable en fonction du chronogramme proposé par le consultant. Environ 40 jours de prestation sont à envisager.

## III. Objectif de la consultance

L'objectif global de cette consultance est d'analyser la durabilité des pratiques et de la gestion de la pêche et de toute la filière pêche, d'analyser la vulnérabilité de la filière au changement climatique, de déterminer les potentialités d'amélioration des pratiques et d'aménagements supplémentaires et d'accompagner un processus participatif visant à l'élaboration et la validation d'un protocole de co-gestion des pêcheries du PNCD résilient au changement climatique et sensible au genre.

De manière spécifique, cette action vise à :

- Analyser les pratiques (mode de pêche, prises, techniques, difficultés...), systèmes collectifs de pêches pratiqués et la chaîne de valeur associée sur les zones de pêche ;
- Décrire et analyser la position et actions des acteurs impliqués sur les zones de pêche et la chaîne de valeurs (filière) associée, et en particulier les femmes ;
- Evaluer la durabilité actuelle de la gestion, et en particulier identifier le cas échéant les causes pertinentes et avérées de baisses de rendement ou surexploitation ;
- Analyser les principaux impacts du changement climatique (augmentation des températures, renforcement de la variabilité des précipitations, renforcement des événements extrêmes) sur le développement de la filière ;
- Identifier comment cette surexploitation et le changement climatique peuvent influencer négativement les modes de vie des communautés, et en particulier des femmes ;



- Identifier des meilleures pratiques et techniques innovantes ou endogènes de pêche afin d'améliorer la gestion des systèmes, prenant en compte la réalité des différentes situations en place et des nouveaux systèmes ;
- Définir, de manière participative, un plan d'actions pour la formation et mise en œuvre de ces pratiques et orientations/techniques ;
- Elaborer et proposer un format de protocole de co-gestion durable des pêcheries, résilient au changement climatique et sensible au genre, entre les communautés et l'Unité de Gestion du Parc, et incluant le suivi participatif de la ressource;
- Organiser avec les animateurs du PNCD des séances de concertation et d'animation visant à i) présenter les résultats de l'étude, ii) présenter les techniques/pratiques/orientations de pêche durable possibles, iii) identifier les positions, opinions et solutions retenues ainsi qu'à iv) présenter le protocole et requérir le consentement et l'engagement des parties prenantes concernées à la mise en œuvre effective du protocole ;
- Produire le rapport de l'étude.

Note : Cette consultance se focalise uniquement sur la pêche continentale, mais pourra néanmoins tirer quelques conclusions plus générales sur la pêche marine, par exemple dans la gestion et amélioration de la chaîne de valeur.

#### **IV. Résultats attendus**

A l'issue de cette consultance, les principaux résultats ci-après sont attendus :

- R1 - Les différentes pratiques et systèmes de pêche sont décrits qualitativement & quantitativement, un état de lieux sensible au genre des acteurs de la chaîne de valeur (filiale) est réalisé, leur durabilité et leur résilience/vulnérabilité par rapport au changement climatique ont été évaluées ;
- R2 - Des recommandations, meilleures pratiques/règles et un plan d'actions sont proposées aux gestionnaires afin de mettre en œuvre un projet de gestion durable et résiliente au changement climatique des pêcheries artisanales;
- R3 - Le protocole de cogestion de la pêche à Conkouati résilient au CC et sensible au genre est proposé aux gestionnaires et aux communautés locales ;
- R4 – Les résultats de l'étude et l'ensemble de techniques, meilleures pratiques et règles de gestion de pêche est diffusé auprès des bénéficiaires ;
- R5 - Des séances d'animation et de concertation avec les parties prenantes sont organisées à cet effet pour une large diffusion et l'obtention du consentement et de l'engagement des parties prenantes à l'adoption du protocole.

#### **V. Tâches du Consultant**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes (Noé, Baastel, communautés) et les services techniques de l'Etat au niveau départemental.



Le consultant s'occupera des tâches majeures ci-après :

- Réaliser les missions de terrain afin de décrire et évaluer les systèmes de gestion des pêcheries pratiqués dans le parc, évaluer les potentiels... et rencontrer les différents acteurs afin d'appréhender le fonctionnement des pêcheries et chaînes de valeur associées, leurs opinions, actions... ;
- Identifier et rassembler les meilleures pratiques et techniques de pêches et transformation à partir de la littérature, rapports, documents, supports, ... et pertinente au regard du contexte, permettant d'améliorer la durabilité des pêches artisanales en eau douce, saumâtre et marine également au regard du changement climatique ;
- Développer et proposer un recueil de meilleures pratiques et techniques de pêches adaptées au contexte et aux impacts du changement climatique ;
- Développer une présentation des résultats et des orientations/pratiques/actions de manière très pratique et compréhensible aux bénéficiaires au cours de la séance d'animation et de concertation mentionnés ci-dessous, et permettant aux animateurs de la remobiliser ;
- Réaliser une restitution et animation avec les communautés cibles et accompagnée des animateurs du PNCD afin de déterminer participativement les actions/pratiques à mettre en place selon le plan d'actions ;
- Développer un format de protocole de co-gestion résilient au CC et sensible au genre, restituer ledit protocole à l'équipe du PNCD et assurer l'amendement, consentement et validation par les parties prenantes dans le cadre d'un format idoine ;
- Rédiger un rapport, des recommandations, une proposition de plan d'actions pour les gestionnaires à l'endroit des gestionnaires et des communautés pour la suite.

Il est attendu du consultant qu'il s'assure dans la réalisation des différentes tâches une approche multidisciplinaire et prenant en compte les différents aspects économiques, sociaux, environnementaux, traditionnels/coutumiers et culturels, politiques, genre..., tout en s'assurant du pragmatisme et réalisme des techniques, propositions et actions à mener compte tenu du contexte et des moyens du projet.

Il est attendu également du consultant de prévoir à minima 3 descentes sur le terrain, correspondant aux phases de diagnostic, de concertation, et des restitutions/engagement/validation. Le consultant peut proposer de rester sur le terrain, ou a contrario de combiner journées de terrain et journées à distance.

## VI. Livrables

Le consultant choisi fournira les livrables sous forme d'un rapport comprenant :

- Un rapport présentant l'état de lieux sensible au genre des pratiques existantes, acteurs, chaînes de valeur... et la durabilité/vulnérabilité des systèmes notamment face au changement climatique (résultat R1)
- Une liste de recommandations, de techniques/pratiques et règles prioritaires et une proposition de plan d'actions (résultat R2)
- Le draft du protocole de gestion durable des pêcheries (résultat R3)
- Les comptes-rendus et PV des séances de restitution, concertation et animation, répondant au résultat R4 et R5

- Les supports de formation et animation ainsi que les outils techniques pouvant être utilisés par l'équipe pour permettre la formation continue

Les documents à déposer sont en formats papier accompagnés des versions électroniques (word, Excel, et PowerPoint).

## VII. Calendrier indicatif

	Juin 2024	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Sélection consultant</b>							
<b>R1</b>							
<b>R2</b>							
<b>R3</b>							
<b>R4</b>							
<b>R5</b>							

## VIII. Composition du dossier

Les intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission, en soumettant un dossier d'offre comprenant :

- Un curriculum vitae détaillé et récent ;
- Une note de compréhension des présents termes de référence ;
- Une note de méthodologie permettant d'estimer la qualité de l'approche et de l'organisation du travail proposées (plan de travail avec estimation de la durée de la consultance) et moyens associés, faisant office d'offre technique ;
- Une offre financière forfaitaire globale, et détaillant la prise en compte des différents coûts (frais d'honoraires, frais de mission, jours de travail, coûts d'atelier, de déplacement...).

### Notes sur l'offre financière :

- il est attendu du consultant d'intégrer l'ensemble des frais associés à la consultance proposée ;
- le consultant pourra s'appuyer sur l'équipe d'animateurs et coordinateurs pour l'organisation des réunions et ateliers, mais devra prévoir leur coût d'organisation dans l'offre ;
- l'offre devra différencier les honoraires relatifs aux jours « prestés » et les frais de mission relatifs aux jours passés sur le terrain ;
- Deux scénarios pourront être envisagés sur la mobilité : 1) autonomie complète du consultant avec location de son propre véhicule (à intégrer et clairement visibiliser dans l'offre financière), ou 2) prise en charge sur les véhicules du PNCD de la mobilité du consultant.



## IX. Profil et expériences

Il est attendu que le consultant ait à *minima* les qualifications suivantes :

- Diplôme d'études supérieures en ressources naturelles, sciences halieutiques, économie de l'environnement, sociologie et/ou gestion de l'eau et de l'environnement
- Une expérience avérée de 10 ans ou plus et expertise dans le domaine de l'étude et de la gestion communautaire des pêcheries et des ressources halieutiques, plans de gestion des pêches et aménagements des zones humides
- Une expérience avérée en analyse des impacts du changement climatique sur les ressources halieutiques ou équivalent
- Des expériences avérées ayant consisté à réaliser des études, rapports, enquêtes ou collectes de données quantitatives et qualitatives sur le terrain et avoir produit des synthèses, analyses, plans d'actions et protocole de gestion
- Capacité avérée à travailler dans des conditions de terrain de brousse et selon une logistique limitée en milieu isolé
- D'excellentes capacités rédactionnelles et de vulgarisation de haut niveau en français
- La bonne maîtrise de la langue Kituba, indispensable à la réalisation des enquêtes dans la zone.

## X. Candidature

Les consultants intéressés devront soumettre le dossier de candidature tel que décrit dans la section VIII.

Les candidatures doivent être déposées par courriel, au plus tard le **9 août 2024** à minuit (UTC+1), aux adresses suivantes : [procurement.pncd@noe.org](mailto:procurement.pncd@noe.org) et [gaetan.quesne@baastel.com](mailto:gaetan.quesne@baastel.com) avec pour objet « Consultant – filière pêche artisanale ».

Les consultants dont les offres auront été présélectionnées feront l'objet d'une discussion éventuelle pour préciser certains aspects de leurs offres.